

# Panorama 2002

Pour l'UNHCR, l'année 2002 aura été marquée par des succès dans quelques régions mais aussi par des revers, dus à la présence de différents obstacles, à d'autres endroits. Dans nombre d'opérations, notamment en Afrique, en Asie et au Moyen-Orient, les espoirs de mettre un terme au long exil que subissent certains réfugiés sont demeurés bien minces. L'UNHCR a néanmoins poursuivi ses efforts pour offrir, au titre de son mandat, une protection internationale à quelque 20,8 millions de personnes relevant de sa compétence. Paradoxalement, le Haut Commissariat a eu les plus grandes peines du monde à obtenir un financement adéquat, prévisible et rapide pour s'acquitter de sa mission.

Le retour de quelque deux millions de réfugiés afghans dans leur pays d'origine, à l'occasion du plus grand mouvement de rapatriement des trente dernières années, figure à n'en pas douter parmi les événements positifs. Ce mouvement a profondément modifié la physionomie de l'Afghanistan et a ouvert la voie à la reconstruction du pays: l'on peut donc espérer que les retours seront viables. Au nombre des autres événements importants, citons les nouveaux accords de paix en Angola, en Sierra Leone et à Sri Lanka. À l'issue de trente années, ou presque, de guerre, près de 100 000 Angolais réfugiés dans les pays avoisinants ont spontanément pris le chemin du retour. Une opération visant à rapatrier les Angolais réfugiés en République démocratique du Congo, en Namibie et en Zambie devrait débuter en mai 2003.

En janvier 2002, la guerre civile qui déchirait la Sierra Leone depuis dix ans a officiellement pris fin. Un effort humanitaire, politique et militaire sans précédent, déployé par la communauté internationale, a aidé à consolider le processus de paix, marquant ainsi le début d'une ère d'optimisme prudent. Des élections parlementaires et présidentielles ont été organisées avec succès à la mi-2002. Les conditions de sécurité se sont sensiblement améliorées, à mesure que le Gouvernement assumait la responsabilité du déploiement des forces de maintien de l'ordre. Au cours de l'année, le désarmement et la démobilisation des anciens combattants ont été menés à terme dans l'ensemble du pays.

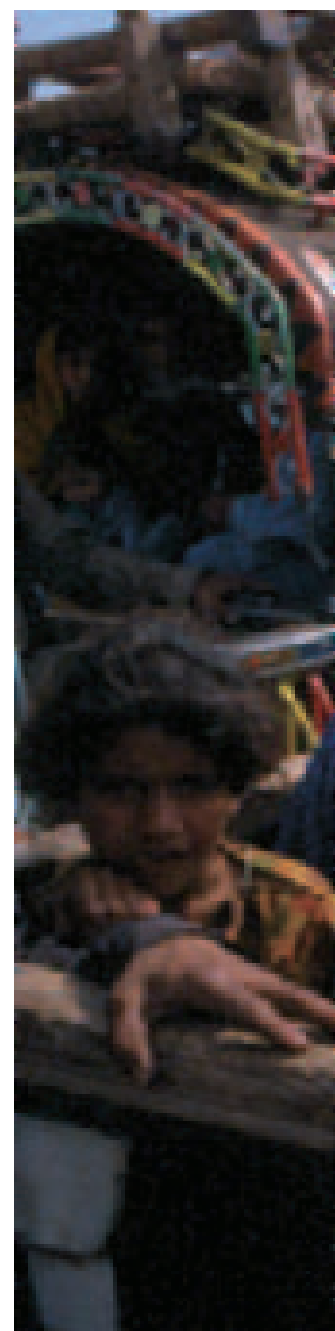
En Asie, 31 000 individus ont été rapatriés avec succès au Timor-Leste, durant l'année où le pays a accédé à l'indépendance. Le cessez-le-feu conclu en février 2002

à Sri Lanka a mis fin à 20 ans d'hostilités et entraîné le retour spontané de plus de 300 000 personnes déplacées à l'intérieur du territoire (PDI).

En revanche, l'on ne peut que déplorer le long exil de millions de réfugiés, qui se morfondent dans des camps au sud-ouest de l'Algérie, au Népal et en Tanzanie, sans espoir tangible de remédier durablement à leur sort. Le conflit qui sévit au Libéria a contraint des milliers de personnes à fuir pour sauver leur vie, certaines d'entre elles étant jetées sur les routes pour la troisième ou la quatrième fois en dix ans. La Côte d'Ivoire – pays réputé pour sa généreuse tradition d'hospitalité, qui accueillait sur son sol plus de 100 000 réfugiés et des millions de migrants – a sombré dans le chaos politique. Le conflit a eu des répercussions désastreuses: 35 000 Ivoiriens se sont enfuis dans les pays avoisinants et il a fallu rapatrier à la hâte plus de 40 000 réfugiés (en majorité libériens). De la même manière, au Burundi, au Soudan et en République démocratique du Congo, l'insécurité générale ou les conflits ont, une fois encore, contraint les réfugiés à l'exode.

En Colombie, les hostilités se sont poursuivies, gagnant en intensité. Le Gouvernement et le FARC (*Fuerzas Armadas Revolucionarias*) ont interrompu leurs pourparlers de paix officiels en février 2002, sans qu'on puisse entrevoir de solutions. Des milliers de civils en quête de protection ont alors franchi les frontières.

Dans les Balkans, plus de deux millions de personnes ont regagné leur foyer au cours des dernières années. À la fin de l'année 2002,



l'action avait été réorientée de l'assistance aux réfugiés à la reconstruction, car le Haut Commissariat devait mettre en œuvre sa stratégie de retrait.

C'est aux gouvernements des pays d'accueil qu'il appartient, au premier chef, d'offrir une protection internationale et une assistance aux réfugiés; l'UNHCR est néanmoins investi d'un mandat mondial et continue de soutenir ces pays dans leurs efforts, en coopération avec d'autres partenaires. Dans sa quête actuelle de solutions pour mettre un terme aux situations d'exil prolongé, le Haut Commissaire a introduit les concepts des « 4 R » (Rapatriement, Réintégration, Réhabilitation

et Reconstruction) et du Développement par l'intégration sur place (DLI). Ces deux approches sont destinées à lutter contre la pauvreté dans les pays concernés et à instituer une bonne gouvernance locale à travers le cadre global de partenariats institutionnels.

Les *Consultations mondiales sur la protection internationale*, qui ont officiellement pris fin en mai 2002, visaient notamment à remédier aux défauts de nombreux systèmes d'asile. Au travers de ces consultations, l'UNHCR entendait aider à redynamiser l'appui au système de protection internationale, en élaborant de nouveaux outils et accords destinés à étayer la



Pakistan: depuis mars 2002, plus d'un million quatre cent mille Afghans ont quitté le Pakistan – un chiffre trois fois supérieur aux prévisions. Réfugiés afghans en route depuis le centre de transit de Takhta Baig, près de Peshawar. UNHCR / P. Benatar

Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et son Protocole de 1967. Ce processus a donné naissance à l'*Agenda pour la protection*. Conçu à l'intention des États, de l'UNHCR, des ONG et d'autres partenaires, l'*Agenda* est un programme d'action pluriannuel destiné à améliorer la protection des demandeurs d'asile et des réfugiés à travers le monde.

Afin de favoriser la mise en œuvre de l'*Agenda*, le Haut Commissaire a lancé en 2002 l'initiative « Convention Plus », qui vise à fournir des outils de protection sous la forme d'accords et d'arrangements multilatéraux et spécifiques, élaborés pour compléter la Convention de 1951. L'objectif ultime est de rationaliser le partage des charges et des responsabilités dans la recherche de solutions durables au sort des réfugiés.

À la suite d'allégations, en février 2002, faisant état d'actes d'exploitation et de violence sexuelle perpétrés à l'encontre d'enfants réfugiés en Afrique occidentale, l'UNHCR s'est mobilisé tout au long de l'année pour prévenir les violences sexuelles ou liées à l'appartenance sexuelle, et pour les prendre en charge. Le Haut Commissaire a annoncé qu'une politique de la « tolérance zéro » serait adoptée à l'encontre de tels actes et l'UNHCR a publié un code de conduite à l'intention de son personnel et de celui de ses partenaires d'exécution.

Le Haut Commissariat a entrepris de mettre en œuvre le plan stratégique relatif au VIH/SIDA pour la période 2002-2004. Le plan vise à mettre les services indispensables à la lutte contre la pandémie à la disposition des réfugiés dans tous les pays où l'UNHCR intervient.

Au cours de l'année, le Programme supplémentaire pour l'Afghanistan, chiffré à quelque 271 millions de dollars E.-U. pour une période de 15 mois (dernier trimestre 2001 et ensemble de l'année 2002) a été financé intégralement. L'on ne peut que se féliciter de cet effort remarquable, qui a procuré un appui encourageant à l'UNHCR et qui a reconnu comme il se devait les besoins essentiels de millions de rapatriés, de PDI et des populations locales en Afghanistan. Hélas, il a également entraîné une importante tendance à la baisse du financement du Budget-programme annuel. L'Office a donc été obligé, une fois encore, de gérer un déficit supérieur à 100 millions de dollars E.-U. dans son Budget-programme annuel.

L'UNHCR consacre un temps et une énergie considérables à la gestion des fluctuations financières et des incertitudes chroniques quant à sa base de financement. Le Haut Commissariat pourrait assurément faire plus pour améliorer l'impact positif de son action s'il ne lui fallait pas déployer tant d'efforts et de précieuses ressources pour gérer les restrictions budgétaires et pour minimiser les effets préjudiciables de ces dernières sur les personnes qu'il s'efforce de protéger.

10 principaux mouvements de rapatriement en 2002 (par origine)  
(en millions)

